



Flers, le 17 décembre 2021

Comité de l'Orne de Tennis de Table  
BP 276 - 34A rue du Moulin  
61105 FLERS Cedex  
E-mail : [cddt61@gmail.com](mailto:cddt61@gmail.com)

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2021 A ATHIS DE L'ORNE**

### **Clubs présents ou représentés :**

Bayard Argentan, TT Flérien, J La Ferrière aux Etangs, TT Domfront, CTT Athis, Avenir Durcet, ASL La Coulonche, ALC Alençon, US Putanges, ASEGO Flers, OC Briouze, A St Germain du Corbéis TT, AS St Pierre-du-Regard, ES Lougé-St Brice, US Faverolles, ABI Lonlay, ASB La Baroche-sous-Lucé, US Mortagne TT, TT du Pays Mélois, Etoile Alençon, O. Argentan, St Sulpice St Martin ASTT, PSJ Tinchebray, F Ste Honorine-la-Chardonne, TDT Valburgeois.

### **Clubs absents :**

AP St Ouen-sur-Iton, ASCF Aubusson, ALTT Longny-au-Perche, AP Cœur Perche, TT Le Sap, A. Chandai, US Mantilly, AS Médavy, ATT Bailleul, St Paul Loisirs, ALTT La Ferté Macé, PC Bellêmois, Aube-Crulai-L'Aigle TT, SPOTT La Ferté-en-Ouche, TT Nonantais.

**25 clubs sur 40 sont présents, représentant 60 voix sur 86.**

le Président Jérémy PREVOST ouvre la séance à 20h00, en présence de monsieur Alain LANGE, Maire d'Athis Val de Rouvre, de Madame Eliane DENIAUX, Maire déléguée de la ville d'Athis Val de Rouvre, de Monsieur Stéphane MALO, Président du CDOS de l'Orne.

Jérémy PREVOST souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et remercie les partenaires institutionnels et statutaires de l'intérêt qu'ils portent à notre discipline. Il prie l'assemblée d'excuser Monsieur Gilles ERB Président de la FFTT, Monsieur Guy DUSSEAUX Président de la Ligue de Normandie, Monsieur Christophe DE BALLORE, Président du Conseil Départemental de l'Orne, Monsieur Pascal BERTHELIN, Conseiller Technique et Sportif de la Ligue de Normandie, Mme Françoise MONCADA, Directrice de la DASEN qui sont retenus par d'autres obligations. Il remercie vivement le Club et la Ville d'Athis pour l'accueil de l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Tennis de Table.

### **1) Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 4 septembre 2020**

Le procès-verbal de l'AG 2020 a été transmis à tous les clubs préalablement à cette AG, et est soumis à approbation de l'Assemblée Générale.

Résultat du vote sur l'adoption du PV de l'AG du 4 septembre 2020 :

Votants : 60, contre : 0, abstentions : 0, pour : 60 voix

Le procès-verbal est adopté.

### **2) Allocution du Président**

*"Chers amis,*

*Je tiens, déjà, à remercier le club du CTT ATHIS qui nous a chaleureusement reçu dans une année bien spéciale en terme de saison sportive. Merci à M Le Maire de nous recevoir.*

*J'excuse M Le Président de la FFTT, M le président de la LNNT, M le CTL de leurs absences*

*Merci à M MALO, M LANGE et MME DENIAUX de leurs présences. Merci à mes collègues du CDDT61 fidèles au poste.*

*Depuis notre AG 2020 à Argentan, nous avons, finalement, eu trop peu de Ping dans nos salles.*

*Nous aurons donc peu de résultats à nous mettre sous la dent au grand désespoir de Jean. Toutefois, le CD est actif toujours et encore.*

***Nous nous sommes fixés des objectifs pour la fin d'Olympiade : nous souhaitons revenir à début d'année prochaine au niveau de licenciés d'avant la crise soit près de 1300 licenciés pongistes***  
*La crise et les clubs en difficulté nous ont montré l'intérêt des lieux de pratique que nous devons accentuer. Le bénévolat sera le perdant de cette crise.*

*Notre objectif doit rester le même : développer notre ping tant en bénévoles, tant sur l'image externe vers les enfants et le tout public. Notre image est importante et notre sport a quelque chose à jouer dans notre département.*

*Couvrir la pratique sur l'Orne entre Loisirs, niveau départemental, niveau régional et national centré sur des zones.*

*La crise a vu certains sports s'écrouler, soit nous faisons de même soit nous apprenons d'une crise pour aller draguer des sportifs.*

***Nous nous donnerons des moyens en renforçant le domaine de la communication et du développement.***

*Tel est l'exemple nos partenariats : DSDEN et l'enjeu des écoles, CDSA et nos actions dans les clubs.*

*Nous aiderons notre maillage de clubs et de groupements avec Carl et Alban.*

*Nous mutualiserons soit avec la Ligue mais aussi avec des clubs ornais. La mutualisation est un moyen essentiel pour dégager du cash sur d'autres sujets.*

*Notre investissement sur la professionnalisation est toujours en place en aidant par exemple les créations de clubs (Champsecret ou St Gauburge) ou nos GE.*

*Nous avons décidé de continuer le travail avec Alban qui a fourni de beaux efforts. Je tiens à le féliciter et je tiens à féliciter le binôme Carl/Alban qui malgré la crise ont été professionnels. Alban réalisera son Master chez nous et aura des moyens pour développer l'image de notre sport pour n'importe quel club. Il y aura un partenariat avec la Bayard Argentan qui doit faire rayonner le ping Ornais, mais, chaque club doit faire appel à nous pour son développement local.*

*J'ai un cri d'alerte sur le bénévolat puisque j'ai constaté l'arrêt de 2 bénévoles exemplaires sur La Ferté Macé. Je constate donc qu'essouffler des bénévoles est possible et je le regrette vivement. Les destructeurs n'ont aucune légitimité par rapport aux constructeurs et en ce sens je souhaite remercier et féliciter Delphine, David, Davy, Edith, Claude pour leur investissement dans notre comité.*

*Un bénévole ne peut pas être soumis à la critique sur son investissement.*

*Chers amis, soyons soudés, soyons fiers de notre sport et aidons-nous pour une belle saison 2021/2022.*

*Merci à tous."*

### **3) Elections complémentaires au Comité Directeur – Désignation des scrutateurs**

Le Comité Directeur prévoit 20 postes dont 5 réservés à des féminines. 14 postes sont pourvus dont 1 féminine :

1 candidature :

VANDERHAEGHE Mathieu (Etoile Alençon) : 60 voix

2 scrutateurs sont désignés pour le déroulement de ce vote à bulletins secrets et son dépouillement.

### **4) Rapport de gestion et d'activité sportive**

Le Secrétaire Frédéric LEGEAI fait le point sur les clubs et la licenciation dans le département. Le Tennis de Table ornais compte 40 clubs, identique à la saison précédente.

Diminution du nombre de licenciés lié à la crise sanitaire : 977 : -300 par rapport à la saison 2019-2020.

Tradi : 790 (-146) - Promo : 187 (-154) - Messieurs : 841 (-249) - Dames : 136 (-51) - Jeunes (-18 ans) : 308 (-161) - Adultes (+18 ans) : 669 (-139)

### Championnats par équipes séniors :

142 équipes ornaises disputaient la saison dernière les championnats par équipes :

1 équipe en Pro B (Bayard Argentan)

3 équipes en National Masculin

3 équipes National Dame

22 équipes en Pré-National et Régional M.

1 équipe Pré-National Dame (Ferté Macé)

112 équipes engagées en Départemental

D1 : 1 poule de 7 et 1 poule de 8

D2 : 1 poule de 7 et 2 poules de 8

D3 : 4 poules de 7 et 1 poule de 8

D4 : 2 poules de 7 et 3 poules de 8

### Coupe de l'Orne

Relancée mais non jouée.

52 équipes étaient engagées :

- Moins de 1500 points : 28 (24 équipes engagées en 2019-2020)

- 1500 à 1999 points : 24 (23 équipes engagées en 2019-2020)

### Critérium Fédéral

84 participants

1 seul tour en N2, Régional et Départemental

### Arbitrage et Juge-Arbitrage

Cadres en activité en début de saison :

71 Arbitres Régionaux,

31 Juges-Arbitres 1er degré,

6 Juges-Arbitres 2ème degré

1 Juges-Arbitres 3ème degré.

Cadres formés au cours de la saison : aucun

Le secrétaire passe ensuite la parole à Jean FORGET, responsable de la Commission Sportive Départementale, pour des informations concernant la saison à venir (aides, saisie des résultats).

## **5) Résultats des élections au Comité Directeur**

Votants : 60, abstentions ou nuls : 0, exprimés 60.

Ont obtenu :

VANDERHAEGHE Mathieu (Etoile Alençon) : 60 voix : Mathieu est élu.

## 6) Compte-rendu financier 2020 présenté par le Trésorier

Les produits s'élèvent à 60 015,36 € dont 9600 € du Conseil Départemental pour les Championnats de France 2020, qui ont été provisionnés pour report en 2021, soit réellement 50415,36 € (pour 54335 € prévus) contre 57136 € réalisés en 2019, soit une diminution de 11,76 %.

Cette diminution s'explique par l'arrêt complet de l'activité de mi-mars à fin mai, puis en novembre et décembre 2020, qui a entraîné l'annulation de quelques compétitions et stages.

Les charges s'élèvent à 60 529,07 € dont 9600 € de provisions pour les Championnats de France, soit effectivement 50 929,07 € (pour 58155 € prévus) contre 48385 € réalisés en 2019, soit une augmentation de 5,25 %.

Certaines charges ont diminué en raison de l'arrêt de l'activité : achats de prestations de services d'entraînements et stages, récompenses, carburants, mutualisation de l'emploi avec la Ligue (chômage partiel), arbitrage.

Mais le CD a fait un effort financier pour relancer l'activité en septembre 2020 : 8503,30 € ont été consacrés à la relance (gratuité de la cotisation de fonctionnement 2020 au CD, remboursement de 50% des engagements en championnats, annulation du solde de la cotisation de fonctionnement 2019).

Une action prévue au dossier ANS (Handicap) n'a été réalisée que partiellement en 2020 et sera terminée en 2021, et 450 € ont été portés en engagements à réaliser pour cette action.

Une dotation aux provisions de 3360 € a été faite pour permettre des aides financières aux clubs en 2021 pour relancer l'activité dans les clubs.

Le résultat de l'exercice 2020 se solde par un déficit de 513,71 €.

### Bilan :

Les soldes des comptes de bilan au 31/12/2020 se résument comme suit :

Actif : Actif immobilisé net : 621,32  
Créances : 6253,45 dont 1587,00 de créances clubs et 4666,45 autres (licences, CF)  
Acomptes versés : 2178,90  
Trésorerie – placements : 78651,92

Soit un total de 87 705, 59 €.

Passif : Fonds associatif : 48916,87  
Cautions clubs : 5040  
Fournisseurs : 14119,90 (mise à disposition CTL)  
Produits constatés d'avance : 6720 (8/12 engagements championnat, subvention)  
Fonds dédiés : 10050 (championnats de France + action ANS à terminer)

Soit un total de 87 705,59 €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2020 de la façon suivante : -513,71 € au poste Report à nouveau.

**Compte de Résultat**  
**ANNEE 2020**

CHARGES		PRODUITS	
604 Achats d'études et prestations de services liés aux actions	2857,47	706 Prestations de services	
6063/6068 Fournitures d'entretien et Récompenses	1719,35	707 Vente de marchandises	465,00
60621 Carburants	868,50	708 Frais Annexe	157,60
6064 Fournitures administratives	884,74	741 Subventions d'exploitation - CG61	8300,00
607 Autres matières et fournitures (Inclus Buvette)	264,74	7411 Subvention Championnats de France -CD61	9600,00
611 Sous-traitance informatique	111,00	742 Subventions d'exploitation - ANS Projet Sportif Fédéral	6500,00
613 Location Salle	400,00		
614 Charges locatives et de co-propriété	320,10	745 Subventions d'exploitation - Ligue BN TT	4928,13
6153 Entretien réparations Voiture	852,40		
6154 Entretien Matériel Informatique			
6161 Multirisques	416,58	75610 Cotisations - Comité	2548,00
6161 Assurance Voiture	633,71	75621 Cotisations - Part départementale licences	11454,35
6181 Frais de formation	302,38	75622 Cotisations - Championnats seniors	10455,00
621 Mutualisation Secrétariat	875,20	75622 Cotisations - Championnats seniors amendes	135,00
621 Mutualisation Développement sportif (CTD)	19618,87	75623 Cotisations - Critérium Fédéral fin clas+ind orne	1258,00
623 Catalogues/flyers et imprimés Dons	179,80	75624 Cotisations - Compétitions Jeunes	1765,00
6251 Frais Déplacement	585,42	75625 Cotisations - Groupes d'Entraînement	
6257 Missions - Réceptions	1444,31	75626 Cotisations - Stages sportifs	1234,00
626 Frais postaux et frais de télécommunications	396,32	75627 Cotisations - Coupe de l'Orne	
627 Services bancaires et assimilés	85,31		
6333 Participation des employeurs à la formation professionnelle	1,80	764 Revenus des valeurs mobilières de placement	370,50
6411 Salaires, appointements Net	2997,64		
6413 Primes et gratifications			
64141 Indemnités - Notes de frais salariés		778 Produits Exceptionnels	8,30
64142 Indemnités - Notes de frais bénévoles	836,48		
64143 Indemnités - Notes de frais arbitrage	853,00	7784 Dons des membres et autres bienfaiteurs	836,48
6451 Cotisations sociales (Patronales et Salariales)	128,87		
6453 Cotisations aux caisses de retraites et de prévoyance			
6458 Cotisations aux autres organismes sociaux			
6475 Médecine du travail	96,94	781 Reprise provision pour Dép actif et charges	
654 Charges diverses	30,00	791 Transfert de charge	
65781 Subventions versées - aide démarrage club	306,05		
65782 Subventions versée - aides aux club covid	8503,50		
6580 Charge de gestion courante	27,79		
6586 Cotisations (liées à la vie statutaire)	154,12		
6811 Dotation aux amortissements	77,68		
6815 Dotation aux provisions d'exploitation	3360,00		
6817 Dotations aux provisions club	289,00		
68941 Engagements à réaliser (Championnats de France)	9600,00		
68942 Engagements à réaliser (ANS-PSF)	450,00		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>60529,07</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>60 015,36</b>
Bénéfice		Déficit	513,71
<b>Total</b>	<b>60 529,07</b>	<b>Total</b>	<b>60 529,07</b>

## Comité de l'Orne de Tennis de Table

BILAN AU 31/12/2020

Actif					Passif		
Libellé	Brut	Amort	Net N	Net N-1	Libellé	Net	Net-1
Immobilisations Incorporelles					Fonds associatifs	48916,87	40165,85
Immobilisations Corporelles	699,00	77,68	621,32	0,00	Résultat de l'exercice	-513,71	8751,02
Immobilisations Financière					<b>Fonds Propres</b>	<b>48403,16</b>	<b>48916,87</b>
<b>Total</b>	<b>699,00</b>	<b>77,68</b>	<b>621,32</b>	<b>0,00</b>	Fonds dédiés	10050,00	
Stock			0,00	0,00	Provision pour risque	3360,00	
Acomptes versé	2178,90		2178,90	3186,90	Cautions des clubs	5040,00	5220,00
Créances Club	1876,00	289,00	1587,00	802,00	Fournisseurs et comptes rattachés	14119,90	13962,45
Autres Créances	4666,45		4666,45	5078,50	Autres Dettes	12,53	7,04
Trésorerie	78651,92		78651,92	68780,83	Produits constatés d'avance	6720,00	10494,38
Charges constatées d'avance			0,00	752,51			
<b>TOTAL</b>	<b>88072,27</b>	<b>366,68</b>	<b>87705,59</b>	<b>78600,74</b>	<b>TOTAL</b>	<b>87705,59</b>	<b>78600,74</b>

### 7) Adoption du compte-rendu financier

Le compte-rendu financier présenté par le Trésorier est soumis au vote de l'Assemblée

Votants : 60, contre : 0, abstentions : 0, pour : 60 voix

Le compte-rendu financier est adopté.

### 8) Présentation du budget prévisionnel 2021

Le prévisionnel 2021 s'établit à 72 301 €, hors budget des Championnats de France.

Il est en forte augmentation par rapport à 2020 : +24%

#### Produits :

Merci au Conseil Départemental qui a maintenu sa subvention de fonctionnement pour 2021.

Nous avons obtenu 7850 € au titre du Projet Sportif Fédéral (Agence Nationale du Sport) pour la saison sportive 2021-2022, et 3000 € de l'ANS au titre du Fonds de Solidarité – Plan de relance.

Pour l'apprentissage d'Alban Butet, nous avons perçu 2666,66 au titre de 2020 pour son contrat d'apprentissage, et nous avons conclu un nouveau contrat sur 2 ans pour un master en management du sport, d'où une aide à l'apprentissage de 8000 € pour ce nouveau contrat.

Par ailleurs la Ligue de Normandie a attribué une aide financière à tous les Comités Départementaux pour mettre en place un plan de relance de l'activité, au prorata du nombre de licenciés. 9200 € seront versés au Comité de l'Orne.

Les autres postes (licences, engagements championnats, engagements compétitions, stages) sont en légère diminution en raison de l'arrêt de l'activité de janvier à mai.

Et nous reprenons les provisions comptabilisées en 2020 pour un total de 3810 €.

#### Charges :

Elles augmentent dans la même proportion que les produits, du fait de l'embauche d'Alban, et surtout des aides aux clubs prévues pour relancer l'activité qui ont été décidées par le Comité Directeur :

Remboursement des affiliations des clubs : 7880 €

Annulation de la cotisation de fonctionnement 2021 : 2200 €

Remboursement des engagements en championnats 2020-2021 : 10080 €

Remboursement de 50% des engagements à la Coupe de l'Orne 2019-2020 : 250 €

Ces aides directes aux clubs représentent 28,2 % du budget total du Comité.

A ces aides s'ajouteront des actions de relance de l'activité que Carl et Alban vous présenteront plus tard.

La subvention ANS-PSF étant attribuée pour la saison sportive 2021-2022, environ 50% de la subvention (3800 €) sont portés en engagements à réaliser.



## COMITE DE L'ORNE DE TENNIS DE TABLE

### Compte de Résultat Prévisionnel hors championnats de France Benjamins - Cadets ANNEE 2021

CHARGES	2 021	PRODUITS	2 021
604 Achats d'études et prestations de services liés aux actions	2 250	706 Prestations de services	
606 Matériel et Récompenses	1 400	707 Vente de marchandises	900
60621 Carburants	1 500	708 Produits Annexes	400
6063 Autres petits matériels	350		
6064 Fournitures administratives	600	741 Subventions d'exploitation - Conseil dépt	8 300
607 Autres matières et fournitures (Inclus Buvette)	200	7421 ANS - Projet Sportif Fédéral	7 850
		7422 ANS - Fonds Solidarité	3 000
613 Location Salle	250	743 Aide à l'embauche Apprenti	10 665
614 Charges locatives et de co-propriété	600	745 Subventions d'exploitation - Ligue Normandie TT	2 356
6153 Entretien Voiture	400	746 Aide exceptionnelle COVID - Ligue Normandie TT	9 200
6154 Entretien Matériel Informatique	200		
6161 Multirisques	22	75620 Cotisations - Fonctionnement Comité	2 200
6161 Assurance Voiture	640		
6181 Frais de formation		75621 Cotisations - Part départementale licences	10 800
621 Mutualisation Secrétariat	1 200	75622 Cotisations - Championnats seniors	9 500
621 Mutualisation Développement sportif (CTL)	22 400		
623 Catalogues et imprimés	200		
6251 Frais Déplacement	500	75623 Cotisations - Critérium Fédéral fin clas+ind orne	1 000
6257 Réceptions	1 000	75624 Cotisations - Compétitions Jeunes	850
626 Frais postaux et frais de télécommunications	550	75625 Cotisations - Groupes d'Entraînement	
627 Services bancaires et assimilés	90	75626 Cotisations - Stages sportifs	600
6333 Participation des employeurs à la formation professionnelle		75627 Cotisations - Coupe de l'Orne	500
6411 Salaires, appointements Net	9 817		
64141 Indemnités - Notes de frais salariés	1 000	764 Revenus des valeurs mobilières de placement	370
64142 Indemnités - Notes de frais bénévoles			
64143 Indemnités - Notes de frais arbitrage	600		
6451 Cotisations sociales (Patronales)	491	778 Produits Exceptionnels	
6475 Médecine du travail	158	7784 Dons des membres et autres bienfaiteurs	
654 Charges diverses			
6578 Subventions versées - Avoirs COVID	20 410	781 Reprise sur provision pour charges	3 360
6586 Cotisations (liées à la vie statutaire)	440	789 Reprise sur engagements à réaliser	450
6788 Charges exceptionnelles diverses			
6611 Intérêts des emprunts et dettes		791 Transfert de charge	
681 Dotation aux amortissements	1 233		
681 Dotation aux provisions			
689 Fonds dédiés actions à réaliser (ANS)	3 800		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>72 301</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>72 301</b>
Excédent		Déficit	
<b>Total</b>	<b>72 301</b>		<b>72 301</b>

#### 9) Vote sur le budget prévisionnel

Le prévisionnel 2021 présenté par le Trésorier est soumis au vote de l'Assemblée

Votants : 60, contre : 0, abstentions : 0, pour : 60 voix

Le prévisionnel est adopté.



## 10) Interventions du Conseiller Technique de Ligue Carl Suzanne et d'Alban BUTET, Chargé de communication CDTT61

La présentation va être découpée en deux parties de la manière suivante :

*Rétrospective de la saison 2020/2021 : actions, résultats, communication...*

*Les projets à venir en 2021/2022*

C'était une année spéciale avec le Covid-19, pas mal de choses ont été annulées par conséquence. Tout de même plusieurs choses se sont déroulées avec notamment :

- **Des regroupements hebdomadaires** sur plusieurs secteurs du Département, à savoir dans le Bocage et le pays Alençonnais. Ces entraînements sont destinés aux petits (-9/-11 ans) détectés par le CDTT61. Pendant les périodes où le Covid a stoppé nos activités, il a été possible pour certains jeunes de s'entraîner lorsqu'ils étaient sur la liste ministérielle ou alors pour ceux qui ont bénéficié d'une attestation attestant faire parti du « Projet de Performance Fédéral ».
- **Un stage à la Toussaint** organisé sur deux secteurs du Département que sont le Perche et le Bocage. Ce stage sans hébergement concernait les catégories de poussins à minimes. Les journées se sont déroulées à Flers, Saint-Pierre-du-Regard, Tinchebray, Mortagne-au-Perche, Saint-Germain-du-Corbeis et Crulai. Au total, 27 jeunes différents ont participé au stage avec l'intervention de plusieurs éducateurs professionnels.
- **Un stage interdépartemental** organisé du 24 au 26 août au Centre Sportif de Normandie pour quatre petits de la détection Ornaise. Ce stage avec les comités de La Manche et du Calvados, a permis aux jeunes athlètes de dormir à l'extérieur (important pour la formation des jeunes).
- **Des regroupements détection -9/-11 ans** sur le secteur bas-normand à Caen ou Mondeville. Cela a permis aux jeunes Ornais de côtoyer d'autres jeunes, d'autres cadres techniques, de sortir de sa routine pour avancer dans son projet sportif.
- **Des regroupements ponctuels** sur le secteur Ornais, notamment avec le peu d'athlètes ayant eu le droit de s'entraîner en période de Covid, des clubs de la Bayard Argentan, l'étoile Alençonnaise, du TT Flerien et de Saint-Germain-du-Corbeis.

Concernant les compétitions, beaucoup ont été annulées à cause du Covid. Cependant, voici une présentation de quelques résultats :

- **Top Normandie, du dimanche 13 septembre 2020 à Cormelles-le-Royal** : le CDTT61 bien représenté par 14 athlètes. Deux médailles d'or avec T.Sauques et M.Desierrey. Trois médailles d'or avec R.Brard, E.Husson et C.Lambert.
- **1<sup>er</sup> et unique tour de CF** : en N2, ce ne sont pas moins de 14 athlètes qui ont participé à ce seul et unique tour, dont 13 athlètes de -18 ans. A noter la première place de Juliette Vinclair en cadettes qui devait donc jouer le 2<sup>ème</sup> tour en N1 si le Covid lui avait permis.
- **Cléa De Stoppeleire** : participation au top féminin U15 avec une belle médaille d'argent en décembre 2020 à Toulouse. Cléa a également participé à

cette même période à un top féminin U21. Elle a obtenu également une médaille de bronze en simple -15 ans lors du WTT Youth Contender Harivov en République Tchèque. Cette saison 2020/2021 s'est terminée par une belle médaille de bronze lors des CEJ à Varazdin en Croatie, dans l'épreuve par équipes cadettes. Sur cette même compétition, Cléa a fait ¼ dans les épreuves du simple cadettes et double mixte.

- **Championnats de France 2020** : ces championnats de France 2020 qui se sont déroulés entre mai et juin 2021 en version Top 16 (normalement 64 en période non Covid), ont vu 4 athlètes Ornais s'exprimer avec Lisa Zhao en benjamine, Romain Brard en junior, Nina Launay-Pey en juniore et Cléa De Stoppeleire en cadette et juniore. Cléa De Stoppeleire a obtenu une très belle médaille de bronze chez les juniors alors qu'elle n'était que cadette, félicitations à elle. Un grand bravo également au club du TT Flerien qui a organisé l'édition « Minime » en un temps un record et à fait de cet événement une belle réussite.
- **Lisa Zhao dans la détection nationale** : Lisa Zhao (2012 F – Bayard Argentan) a intégré le groupe de la détection nationale de la FFTT. Elle a participé fin juin début juillet au stage national de Fontaines et a remporté lors de celui-ci la compétition interne chez les féminines. Bravo à elle !

Concernant l'animation, la promotion et le développement le CDTT61 a dû annuler plusieurs actions à cause du Covid : rencontres USEP'Ping, soirées/journées Sport Adapté....

Cependant la « **Campagne de PPP CDTT61** » s'est déroulée début septembre 2020 et en juin/juillet 2021, période durant laquelle il a été possible de faire des choses. Pour rappel ce projet consiste à faire découvrir le tennis de table aux jeunes lors d'une action hors temps scolaire d'une durée de 1h30. Le CDTT61 apporte un soutien divers : organisation, communication, réalisation, récompenses...

Pour cette campagne, 16 PPP se sont déroulés sur différents secteurs du Département, représentant au total 90/100 jeunes. Le fait de faire venir les jeunes intéressés et les parents directement dans les salles des clubs est une grande plus-value (contact). Ce ne sont pas des grandes actions en terme de nombre mais les retours en terme de licenciation sont très bons.

**Actions de communication et évènements** : avec l'arrêt à cause du Covid, nous en avons profité pour travailler/construire des éléments de fonds. Un nouveau site internet ainsi qu'une Newsletter ont vu le jour durant la saison. L'objectif sera à travers eux d'informer sur les actualités, mais aussi que tous les documents utiles soient directement à porter des licenciés. Outre ces deux outils, nous avons pu utiliser de nouveaux moyens/méthodes de communications (vidéos, utilisation de la presse, live, programme de publication sur les réseaux sociaux...).

Cette restructuration nous a permis d'obtenir une très belle évolution d'abonnements sur nos réseaux sociaux par exemple.

Nous avons également participé à l'élaboration d'évènements ayant eu lieu dans notre département (présentation effectif PRO B Bayard Argentan et retransmission des rencontres, communication des championnats de France Minimes à Flers...). Nous avons pu mettre en avant nos clubs ainsi que le Comité à travers la diffusion des évènements, la communication autour (médiat, presse...), mais aussi sur place auprès des personnes présentes.

Pour la saison à venir, nous comptons nous appuyer sur ces outils, ainsi que de l'expérience acquise dans les différents événements pour continuer de promouvoir le tennis de table dans notre département.

**Concernant les projets à venir pour la saison 2021/2022**, nous renouvelons les actions suivantes en terme de formation des jeunes à savoir :

- Les regroupements hebdomadaires pour les petits de la détection sur différents secteurs du Département.
- Les regroupements détection sur le secteur de Caen avec les Comités du Calvados et de La Manche pour les plus jeunes.
- Les stages départementaux aux différentes vacances scolaires.
- Les stages interdépartementaux (à organiser avec les autres Comités).
- Le suivi des athlètes lors des compétitions, des stages Ligue/Nationaux, de l'intégration au GRF...

En terme de **promotion, animation et développement**, nous allons remettre en place différentes actions tel que :

- Les actions avec le CDSA61 (soirées, journées...), et l'USEP61 (rencontres USEP'Ping).
- La campagne de PPP CDTT61.
- Opération/appel à projet « **Tennis de Table à l'École** » avec la DSDEN61. L'objectif est d'aider financièrement les clubs à intervenir dans les écoles pour relancer la dynamique chez les jeunes et promouvoir notre sport. Sachant notamment qu'avec deux groupements d'employeurs sur le territoire Ornaïs et des clubs ayant des moyens financiers limités, faire intervenir un éducateur sportif professionnel dans les écoles coûte un certain coût. De ce fait le CDTT61 a dégagé une enveloppe financière pour aider à cela. La prise en charge d'un cycle dans une école pourra se faire par le CDTT61 sous différentes conditions et limitations qui restent à déterminer (nombre de séances, plafond maximum...). Cela fait parti intégrante du plan de relance du CDTT61.
- Soutien aux clubs/structures sur de l'accompagnement : création d'un projet associatif, montage d'une demande de subvention, création d'une action...
- Idées potentielles : création d'actions autour de la Pro B de la Bayard Argentan, de la Semaine Olympique et Paralympique...

A noter la préparation des Championnats de France Benjamins/Cadets qui se dérouleront du 3 au 5 novembre 2021 à Alençon. Des flyers et affiches sont distribués et un appel au bénévolat est lancé.

Différents outils ont été mis en place : Site refondu <https://cdtt61.fr>, Newsletter, Compte facebook...

Pour terminer un grand merci au bureau du Comité Directeur (Jérémy, Jean-Paul et Frédéric) pour leur confiance et leur travail sur différents sujets (dossiers ANS, Conseil Départemental...), ainsi qu'au Comité Directeur.

Merci aux cadres techniques professionnels et bénévoles pour leur investissement, leur confiance.

Merci aux clubs pour le travail réalisé au quotidien.

Pour terminer sur une note positive, je rappelle que le Covid a stoppé nos activités mi mars 2020, mais qu'à ce moment-là, nous étions déjà à +75 licenciés au niveau du CDTT61, alors

qu'il restait 3 mois et demi, soit une augmentation d'environ 6% pour une saison écourtée...

Merci de votre attention.

## 11) Questions Diverses

PC Bellêmois : demande d'ajouter une mention sur le Boite du Jeux de réalité virtuelle (Eleven Table Tennis) pour inciter les jeunes à pratiquer physiquement notre sport : "Le Ping, c'est mieux en vrai", "Trouve un club près de chez toi",...

La demande va être transmise par le secrétaire du comité à la FFTT.

## 12) Remises de récompenses

### Mérite Départemental

#### Médaille de Bronze

*Dominique BOISGONTIER (Flers TT)*

*Régis DUFOUR (Flers TT)*

*Somkhane PASCAL (Flers TT)*

#### Demande de MEDAILLE de Bronze de la JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF :

*Jean-Paul CORVEE (US Mortagnaise TT)*

*Jean FORGET (Flers TT)*

#### Demande de MEDAILLE d'Or de la JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF :

*Christian LUCAS (PSJ Tinchebray)*

## 13) Allocutions diverses

Allocutions de :

Monsieur Alain LANGE, Maire d'Athis Val de Rouvre,  
Monsieur Stéphane MALO, Président du CDOS de l'Orne.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture l'Assemblée Générale à 22h30 en remerciant une nouvelle fois les représentants des clubs et les autorités de leur présence, et leur souhaitant un bon retour et une belle année sportive.

Procès-verbal rédigé le 17 décembre 2021.

Le Président  
Jérémy PREVOST



Le Secrétaire Général  
Frédéric LEGEAI

